

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



Jéposé / Red

0 9 MAI 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0717 757 141

Dénomination

(en entier): HC GROUP

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Montagne aux Anges 38, 1081 Koekelberg

Objet de l'acte : Cession de parts sociales

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 30/04/2019, à 13h00 heures, au siège social, Rue Montagne aux Anges 38 – 1081 Koekelberg, aux fins de délibérer sur les points figurant à l'ordre du

Ordre du jour :

1) Cession de parts sociales

Préambule : le Président constate que la totalité du capital social est présente et que l'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour sans avoir à justifier des convocations.

Première résolution : l'assemblée accepte la cession de 10 parts sociales de Monsieur YASAR Cihancan à Madame YASAR BIRCAN domicilié à AYDINSOKAK, ALIKAMERLI MAH. 76000 IGDIR/TURQUIE.

Le prix de la cession a été entièrement libéré entre les parties.

La nouvelle répartition des parts devient la suivante :

-Monsieur YASAR Huseyin Can

-Madame YASAR Bircan

90 parts

10 parts

100 parts

In fine : Aucun autre point n'étant soulevé au poste des divers, l'assemblée générale se termine à 13h30, le procès-verbal est dressé et signé par les présents.

YASAR Huseyin Can

YASAR Cihancan

YASAR Bircan

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).